SGBD 2ème partie

Chapitre 1 : Définition des données

Chapitre 2 : Maintien de la cohérence

Chapitre 3 : Gestion des utilisateurs

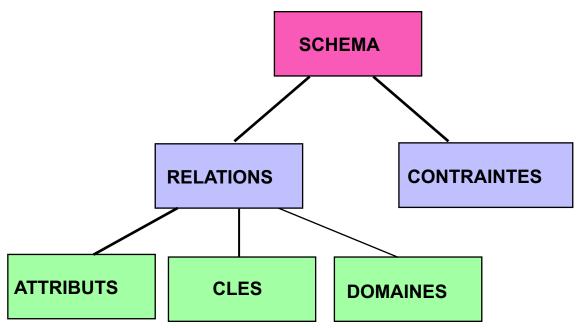
Chapitre 4 : Gestion de la confidentialité

Chapitre 1: DEFINITION DES DONNEES

- Catalogue d'une base de données (Métabase)
- Langage de définition des données : compléments

Chapitre 1 : Structuration d'une BD (SQL 92)

Un schéma est associé à un utilisateur ou une application. Il regroupe toutes les relations et les éléments associés (contraintes d'intégrité, vues, index ...).



Un schéma est identifié par un nom et l'identifiant du propriétaire du schéma.

Chapitre 1 : Catalogue (Métabase) (1)

- Un SGBD doit connaître les informations sur les différents objets et structures qu'il contient : structure des relations, type des attributs, contraintes d'intégrité ...
- Ces informations constituent le CATALOGUE du SGBD
- Elles sont stockées dans des relations particulières qui sont manipulées par le SGBD lui-même. L'ensemble de ces relations, appelé METABASE, est regroupé dans un schéma particulier : INFORMATION_SCHEMA

SQL normalise les tables de la métabase

Chapitre 1 : Catalogue (Métabase) (2)

• STRUCTURE TYPIQUE DU CATALOGUE (NOMS STANDARD SQL92)

USERS: liste des identifiants des utilisateurs

SCHEMATA: liste des schémas avec l'identifiant du propriétaire

TABLES: liste des relations

COLUMNS: liste des attributs des relations

DOMAINS: liste des domaines des attributs

TABLE_CONSTRAINTS: liste des clés primaires sur les relations

REFERENTIAL_CONSTRAINTS: liste des contraintes référentielles

KEY_COLUMNS_USAGE: liste des clés primaires et étrangères sur les relations

CHECK_CONSTRAINTS: liste des contraintes générales

. . .

Exemples:

TABLES(Table_Catalog, Table_Schema, Table_Name, Table_Type)

COLUMNS(Table_Catalog, Table_Schema, Table_Name, Column_Name, Ordinal_Position, Domain Catalog, Domain Schema, Domain Name, Column Default, IS Nullable)

Chapitre 1 : Catalogue (Métabase) (3)

Commande (ncom, ncli, npro, qtecom, datecom)

Client (ncli, raisonSociale, NbCom)

Table_Catalog	Table_Schema	Table_Name	Table_Type
IUT	laleau	Commande	Base
IUT	laleau	Client	Base

T_C	T_S	T_N	C_N	O_P	D_C	D_S	D_N	C_D	IS_N
IUT	laleau	Commande	ncom	1	IUT	laleau	ident	NULL	False
IUT	laleau	Commande	ncli	2	IUT	laleau	ident	NULL	False
IUT	laleau	Commande	npro	3	IUT	laleau	ident	NULL	False
IUT	laleau	Commande	qtecom	4	NULL	NULL	NULL	NULL	False
IUT	laleau	Commande	datecom	5	IUT	laleau	DateCom	NULL	False
IUT	laleau	Client	ncli	1	IUT	laleau	ident	NULL	False
IUT	laleau	Client	raisonSociale	2	NULL	NULL	NULL	NULL	True
IUT	laleau	Client	NbCom	3	NULL	NULL	NULL	NULL	False

6

Chapitre 1 : Métabase(3)

LE CONTENU DE LA METABASE EST :

- MANIPULÉ par Le Langage de Définition de Données

- CONSULTABLE PAR DES COMMANDES AD HOC OU EN SQL

Exemple: DESCRIBE Commande

SELECT Column_Name, IS_Nullable

FROM Columns

WHERE Table_Name = 'Commande';

Chapitre 1 : LANGAGE DE DEFINITION DE DONNEES (syntaxe SQL 92)

TROIS TYPES DE COMMANDES

CREATE: CRÉATION D'OBJET

ALTER: MODIFICATION D'OBJET

DROP: SUPPRESSION D'OBJET

POUR LA MANIPULATION DU SCHEMA DES RELATIONS, L'INTÉGRITÉ, LES VUES, LES DROITS D'ACCÈS, LES STRUCTURES PHYSIQUES

```
CRÉATION DE RELATION : DÉFINIT LE SCHÉMA D'UNE RELATION CREATE TABLE <nom_relation>

( <élément de relation> < , élément de relation>*
```

<type de données> ::= VARCHAR <longueur> | INT | REAL | DATE ...

Chapitre 1 : Exemples de création de relations

```
CREATE TABLE commande
       ( numCom INT Primary Key,
        numCli INT references Client.
        numPro INT references Produit.
        dateCom DATE
Cette commande génère des insertions de tuples dans les relations suivantes:
TABLES (Table Catalog, Table Schema, Table Name, Table Type)
       INSERT INTO TABLES values ('IUT', 'laleau', 'commande', base);
COLUMNS(Table Catalog, Table Schema, Table Name, Column Name, Ordinal Position,
Domain Catalog, Domain Schema, Domain Name, Column Default, IS Nullable)
INSERT INTO COLUMNS values ('IUT', 'laleau', 'commande', 'numCom', 1, 'IUT', 'laleau',
       ident, NULL, FALSE);
INSERT INTO COLUMNS values ('IUT', 'laleau', 'commande', 'numCli', 2, 'IUT', 'laleau',
       ident, NULL, FALSE);
```

SQL - LDD : Modification du schéma d'une relation

Un schéma de relation peut être modifié (ajout ou suppression d'attributs, de contraintes, ...)



Syntaxe SQL 92

ALTER TABLE nom relation

ADD nom_attribut type_attribut

I ADD CONSTRAINT Contrainte sur relation

I ALTER nom attribut

(DROP DEFAULT | SET DEFAULT value)

I DROP COLUMN nom attribut

I DROP CONSTRAINT nom contrainte

SQL - LDD : Modification du schéma d'une relation

```
EX:
```

```
AJOUT/ MISE A JOUR / SUPPRESSION D'UN ATTRIBUT
```

ALTER TABLE vin ALTER millésime SET DEFAULT 1991;

ALTER TABLE vin ADD prix INTEGER (2);

ALTER TABLE commande DROP COLUMN dateCom;

Au niveau de la métabase, cette dernière requête génère:

DELETE FROM COLUMNS

WHERE Catalog_Name = 'IUT'

and Schema_Name = 'laleau'

and Table_Name = 'commande'

and Column_Name = 'dateCom';

SQL - LDD : Suppression de Relations

DROP TABLE nom_relation
supprime la relation et les tuples

EX: DROP TABLE Client;

Au niveau de la métabase:

DELETE FROM COLUMNS

WHERE Catalog_Name = 'IUT'

and Schema_Name = 'Ialeau'

and Table_Name = 'Client';

DELETE FROM TABLES

WHERE Catalog_Name = 'IUT'

and Schema_Name = 'Ialeau'

and Table_Name = 'Client';

Chapitre 2 : Maintien de la Cohérence

PERTE POSSIBLE DE LA COHÉRENCE DANS TROIS SITUATIONS

• MISES À JOUR INTRODUISANT DES DONNÉES FAUSSES, INCOHÉRENTES PAR RAPPORT À LA DESCRIPTION DE LA BASE, OU INCOHÉRENTES PAR RAPPORT AUX DONNÉES DÉJÀ STOCKÉES

===> CONTRÔLE DE L'INTÉGRITÉ

- ACCÈS SIMULTANÉS, EN CONSULTATION ET EN MÀJ, PAR DES UTILISATEURS DIFFÉRENTS, AUX MÊMES DONNÉES
 ==> CONTRÔLE DES ACCÈS SIMULTANÉS (vu en 2ème année)
- PANNES (MACHINE, SYSTÈME, ERREUR DE MANIPULATION HUMAINE) ENTRAINANT LA PERTE DE LA MC OU DE LA MS

===> PROCÉDURES DE REPRISE (vu en 2^{ème} année)

Chapitre 2 : NOTIONS COMMUNES

CONTRAINTES D'INTÉGRITÉ

PROPRIÉTÉS QUE DOIVENT RESPECTER LES DONNÉES POUR ÊTRE CONFORMES AU MONDE RÉEL QU'ELLES REPRÉSENTENT

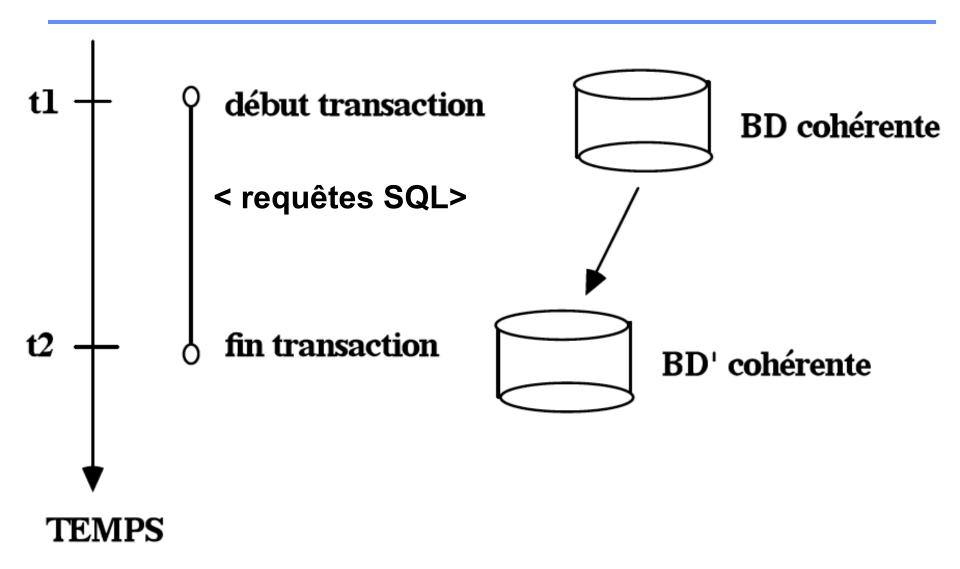
BASE DE DONNÉES COHÉRENTE

BASE DE DONNÉES INACTIVE DONT TOUTES LES DONNÉES VÉRIFIENT LES CONTRAINTES D'INTÉGRITÉ

TRANSACTION

UNITÉ COHÉRENTE DE TRAITEMENT

Chapitre 2: Transaction



Chapitre 2 : DÉROULEMENT D'UNE TRANSACTION

DÉBUT

- INSTRUCTION
 SET TRANSACTION READ ONLY
 SET TRANSACTION READ WRITE
- PREMIÈRE REQUÊTE SQL (ou après la fin de la transaction précédente)

- TRAITEMENT (CONTENU DE LA TRANSACTION)
 - INTERROGATIONS (LECTURE: SELECT)
 - MISES-À-JOUR (ÉCRITURES: UPDATE/INSERT/ DELETE)

• FIN

- FIN NORMALE ---> COMMIT (validation des màj)
- FIN ANORMALE ---> ROLLBACK (annulation des màj)

Chapitre 2 : ATOMICITÉ D'UNE TRANSACTION

• SOIT <u>TOUTES</u> LES MISES-À-JOUR SONT ENREGISTRÉES DANS LA BASE DE DONNÉES

COMMIT (VALIDATION)

• SOIT <u>AUCUNE</u> MISE-À-JOUR N'EST ENREGISTRÉE DANS LA BASE DE DONNÉES

ROLLBACK (ABANDON, ANNULATION)

Chapitre 2 : EXEMPLE DE TRANSACTION

Commande (<u>ncom</u>, ncli, npro, qtecom, datecom)

Client (ncli, raisonSociale, NbCom)

Set Transaction Read Write;

INSERT INTO Commande values (10, 100, 45, 15, '17-Octobre-2000');

UPDATE Client SET NbCom = NbCom + 1 WHERE ncli = 100;

COMMIT;

Que se passe-t-il si la date de la commande est fausse (mal saisie)?

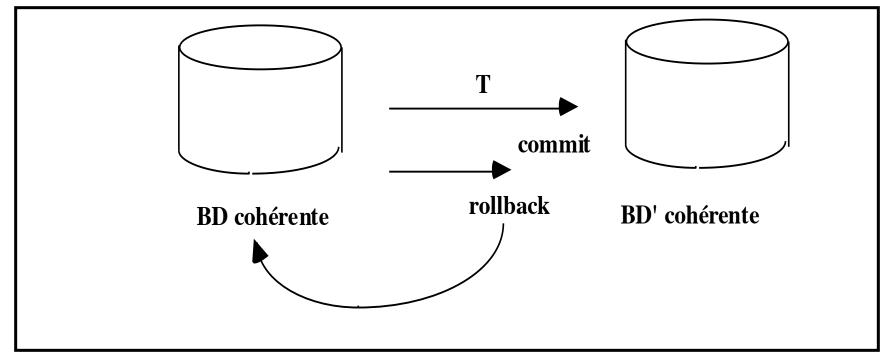
Ou si le client n° 100 n'existe pas?

==> Il ne faut pas faire les modifications dans la base.

Il faut abandonner la transaction

Chapitre 2: PROPRIETES D'UNE TRANSACTION

UNITÉ DE COHÉRENCE AU NIVEAU DES TRAITEMENTS



PROPRIÉTÉS "ACID"

- ATOMICITÉ
- COHÉRENCE
- ISOLATION
- DURABILITÉ

Chapitre 2 : Intégrité sémantique

Définition plus fine et plus précise de la sémantique des données

Prise en compte des règles de gestion (Business Rules)

 Contraintes d'intégrité : propriétés intrinsèques des données dans une application

Les contraintes d'intégrité sont connues par le SGBD

Rôle du SGBD:

- Garder les bases de données cohérentes
- Vérifier les données lors des chargements
- Vérifier les données lors des mises à jour
- Répercuter certaines mises à jour entre relations
- Gérer les références inter-relations

C'est essentiel : Une BD non cohérente est peu utile !

TYPES DE CONTRAINTES(1)

DEFINITION DE DOMAINE

TypeCouleur = {Rouge, Vert, Bleu, Blanc, Jaune}

TYPE DE DONNÉES

LIBELLE_PRODUIT : TEXTE

PLAGE DE VALEUR

 $1 \le N^{\circ}$ PRODUIT ≤ 1000

- ÉNUMÉRATION DE VALEURS
 - VILLE ∈ (PARIS, LYON, BORDEAUX, ÉPINAL)
- CONTRAINTE DE NON NULLITE : Spécifie que la valeur d'un attribut ne peut être nulle
- CONTRAINTE ENTRE ATTRIBUTS D'UN MÊME TUPLE

PRIX_VENTE > PRIX _ACHAT DATE_LIV > DATE_COM

TYPES DE CONTRAINTES(2)

• CONTRAINTE TEMPORELLE : permet de comparer l'ancienne valeur d'un attribut à la nouvelle après mise à jour

Ex : le salaire d'un employé ne peut pas décroître

 UNICITÉ: si la valeur d'un attribut est non nulle dans la relation, alors elle est unique
 CHAQUE N° PRODUIT EST UNIQUE

• CLÉ

On peut définir plusieurs clés dans une relation DANS COMMANDE:

N° COMMANDE
(N° CLIENT, N° PRODUIT, DATE_COM)

- CONTRAINTE D'AGRÉGATS
 - MOYENNE DES SALAIRES > 6000
 - UNE USINE FABRIQUE MOINS DE 10 PRODUITS DIFFÉRENTS

TYPES DE CONTRAINTES(3)

• CONTRAINTES RÉFÉRENTIELLES

PRODUIT.N° USINE ⊆ USINE.N° USINE

↓

CLÉ ÉTRANGÈRE CLÉ

• DÉPENDANCES D'INCLUSION : généralise les contraintes référentielles - SOUS-TYPE

ENSEIGNANT. N° EMPL ⊆ PERSONNEL_UNIV.N° EMPL ADMINISTRATIF. N° EMPL ⊆ PERSONNEL_UNIV.N° EMPL

-INCLUSION ENTRE ATTRIBUTS NON CLÉ
VILLE_USER ⊆ VILLE_CLIENT

Expression des contraintes en SQL (1)

CREATION DE DOMAINE

```
CREATE DOMAIN < nom domaine > [AS] < type de données >
             [DEFAULT <valeur>]
             <contrainte de domaine> < , contrainte de domaine>* ;
<contrainte de domaine> =
[CONSTRAINT nom-contrainte] CHECK (condition de sélection SQL) [vérification]
([vérification] est vu plus loin)
            CREATE DOMAIN NOM AS varchar(20)
```

Exemples:

CONSTRAINT domain-nom

CHECK (VALUE IS NOT NULL);

CREATE DOMAIN COULEUR AS varchar(20)

CONSTRAINT domain-couleur

CHECK (VALUE IN ('Rouge', 'Vert', 'Bleu', 'Jaune'));

Expression des contraintes en SQL (2)

DEFINITION DE CONTRAINTES LORS DE LA CRÉATION DE LA RELATION

CONTRAINTE D'ATTRIBUT : ne porte que sur un seul attribut

CONTRAINTE DE RELATION: peut porter sur plusieurs attributs

Expression des contraintes en SQL (3)

- TYPES DE CONTRAINTES
 - CLÉ : NOT NULL + UNIQUE
 PRIMARY KEY (une seule par relation)
 - ATTRIBUT OBLIGATOIRE: NOT NULL
 - CONTRAINTE RÉFERENTIELLE
 - REFERENCES nom-relation-référencée [(nom-d'attribut)]
 - FOREIGN KEY (nom_attribut [, nom_attribut]*) REFERENCES nom-relation [(nom_attribut [, nom_attribut]*)]
 - AUTRES CONTRAINTES

CHECK (condition de sélection SQL)

• FORMAT GÉNÉRAL [CONSTRAINT nom-contrainte] expression-contrainte [vérification]

Expression des contraintes en SQL (4)

Exemple de contrainte de clé avec plusieurs attributs

```
    CREATE TABLE personne (
        nom VARCHAR (20), prenom VARCHAR (20),
        PRIMARY KEY (nom, prenom),
        adresse VARCHAR (80) not null );
```

Expression des contraintes en SQL (5)

Exemples de contrainte avec CHECK Plage de Valeur **CREATE TABLE produit (** n° produit INTEGER **CONSTRAINT** dom_n° produit **CHECK** (n° produit BETWEEN 1 AND 1000) **CONSTRAINT clé1-pro PRIMARY KEY,** ...); Enumération de valeurs **CREATE TABLE client (** ville cli VARCHAR (8) **CONSTRAINT** dom ville cli CHECK (ville_cli IN ('paris', 'macon', 'lyon')), ...);

Expression des contraintes en SQL (6)

```
    AUTRES CONTRAINTES (entre attributs, d'agrégat,...)

CREATE TABLE produit (
      n° produit INTEGER ...,
      poids_prod INTEGER,
      prix_fabric INTEGER,
      prix_ht INTEGER,
      CONSTRAINT prixvente1 CHECK (prix_ht > prix_fabric ),
      CONSTRAINT prod_valide CHECK ( n° produit NOT IN
                    (SELECT n° produit FROM produit_abandonné)),
      ...);
```

Expression des contraintes en SQL (7)

DEFINITION DE CONTRAINTES PAR LA CLAUSE ASSERTION

La contrainte n'est pas associée à une relation.

```
CREATE ASSERTION < nom de contrainte>
CHECK (condition de sélection SQL)
[vérification];
```

Exemple: le poids total d'une commande ne dépasse pas 3 kg
CREATE ASSERTION PdsCom
CHECK (NOT EXISTS

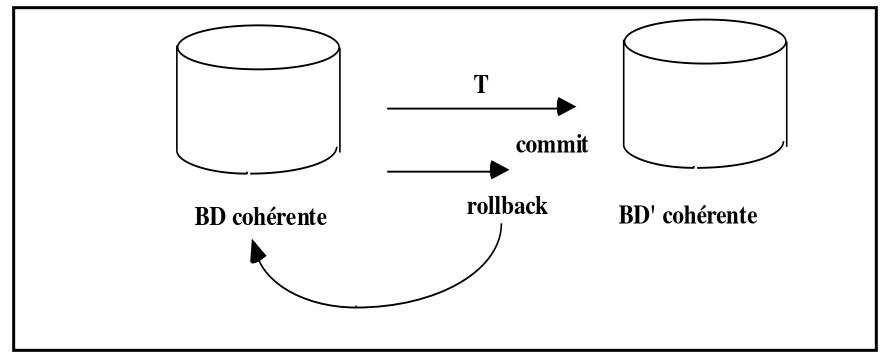
(SELECT * FROM commande NJ produit
WHERE qté_com * poids_prod > 3));

Suppression d'une assertion :

DROP ASSERTION < nom de contrainte >

RAPPEL: TRANSACTION

UNITÉ DE COHÉRENCE AU NIVEAU DES TRAITEMENTS



PROPRIÉTÉS "ACID"

- ATOMICITÉ
- COHÉRENCE
- ISOLATION
- DURABILITÉ

VERIFICATION DES CONTRAINTES (1)

COÛT DE VÉRIFICATION DES CONTRAINTES

- CONTRAINTES INDIVIDUELLES
 - VÉRIFIABLES À CHAQUE M-À-J
 - COÛT PEU ÉLEVÉ
- CONTRAINTES ENSEMBLISTES
 - COÛT ÉLEVÉ
 - CERTAINES VÉRIFIABLES SEULEMENT EN FIN DE TRANSACTION
- CONTRAINTES AVEC AGRÉGAT
 - TECHNIQUES SPÉCIFIQUES NÉCESSAIRES

VERIFICATION DES CONTRAINTES (2)

QUAND SONT VÉRIFIÉES LES CONTRAINTES D'INTÉGRITÉ?

-NOT DEFERRABLE (par défaut en SQL 92)

CONTRAINTE À VÉRIFICATION IMMÉDIATE (À LA FIN DE CHAQUE INSTRUCTION DE MISE-À-JOUR)

-DEFERRABLE [INITIALLY DEFERRED | INITIALLY IMMEDIATE]

CONTRAINTE À VÉRIFICATION:

- SOIT DIFFÉRÉE AU COMMIT (INITIALLY DEFERRED),
- SOIT À L'EXÉCUTION DE CHAQUE REQUETE SQL DE MISE-À-JOUR (INITIALLY IMMEDIATE).

Pour les contraintes DEFERRABLE, le mode de vérification peut être changé :

VERIFICATION DES CONTRAINTES (3)

```
CREATE TABLE projet (
       num_projet INTEGER PRIMARY KEY NOT DEFERRABLE,
       date deb DATE
              CONSTRAINT date début projet
              CHECK (date_deb > '01-jan-1996') NOT DEFERRABLE,
       chef_proj INTEGER
              CONSTRAINT chef_projet
              CHECK (chef_proj IN (SELECT num_empl FROM
                      employé WHERE fonction = 'analyste'))
                                    DEFERRABLE INITIALLY DEFERRED
```

Exemple du TP5 (S1) en SQL 92

Insérez le vin de numéro 10, de cru 'MEURSAULT', de millésime 1985, de région 'BOURGOGNE', produit par le viticulteur de numéro 14, de nom 'DUPONT', de prénom 'JEAN' et de la ville de 'POMMARD'

SET TRANSACTION READ WRITE;

INSERT into viticulteur VALUES (14, 'DUPONT', 'JEAN', 'POMMARD');

INSERT into vin VALUES (10, 'MEURSAULT', 1985, 'BOURGOGNE', 14);

Commit;

Remarque : même si on définit une transaction avec "SET TRANSACTION READ WRITE;" les 2 requêtes doivent rester dans cet ordre car les contraintes référentielles sont par défaut en NOT DEFERRABLE.

Exemple du TP3 (S2) en SQL 92 (1)

Insérer la cave coopérative de numéro 12 qui se trouve à STRASBOURG et dont le responsable est le viticulteur numéro 40 de nom WEISS et de prénom JACQUES et qui habite à COLMAR.

Les contraintes référentielles étant par défaut en NOT DEFERRABLE, elles sont vérifiées à chaque requête. Donc il faut exécuter dans l'ordre les requêtes suivantes:

```
SET TRANSACTION READ WRITE;
INSERT into viticulteur
VALUES (40, 'WEISS', 'JACQUES', 'COLMAR', NULL);
INSERT into Cave Cooperative
VALUES (12, 'STRASBOURG',40);
UPDATE viticulteur set numcay = 12 where numvitic = 40;
Commit;
```

36

Exemple du TP3 (S2) en SQL 92 (2)

2 solutions:

- définir les contraintes en DEFERRABLE INITIALLY DEFERRED : elles seront vérifiées en fin de transaction :

```
SET TRANSACTION READ WRITE;
INSERT into viticulteur
VALUES (40, 'WEISS', 'JACQUES', 'COLMAR', 12);
INSERT into Cave_Cooperative
VALUES (12, 'STRASBOURG',40);
Commit;
```

- définir les contraintes en DEFERRABLE INITIALLY IMMEDIATE et forcer leur vérification en fin de transaction par la commande SET CONSTRAINT

```
SET TRANSACTION READ WRITE;
SET CONSTRAINT DEFERRED;
INSERT into viticulteur
VALUES (40, 'WEISS', 'JACQUES', 'COLMAR', 12);
INSERT into Cave_Cooperative
VALUES (12, 'STRASBOURG',40);
Commit;
```

Remarque: dans les 2 solutions, l'ordre des 2 insert n'a pas d'importance

Chapitre 2 : LES TRIGGERS RÉFÉRENTIELS - Introduction

- ACTIONS À DÉCLENCHER AUTOMATIQUEMENT POUR SATISFAIRE LES CONTRAINTES RÉFÉRENTIELLES
- ASSOCIÉS À LA DÉFINITION DES CONTRAINTES RÉFÉRENTIELLES

RAPPELS

```
CREATE TABLE département ( num dep INTEGER PRIMARY KEY);
CREATE TABLE projet (
                      num_projet INTEGER PRIMARY KEY,
                      num_dep INTEGER REFERENCES département );
```

Si on supprime un département, et s'il existe des projets dans ce département, alors la suppression sera refusée par le SGBD.

```
Ex : département = \{1,3,5\} projet = \{(23,1), (65,3), (13,1)\}
```

Begin Transaction

Commit;

Delete From département Where num_dep = 5;Commit:

Pas de projet associé au département 5, donc la transaction est exécutée correctement

Begin Transaction

Delete From département Where num_dep = 1;

Commit;

mars 23

2 projets sont associés au département 1, donc la transaction est refusée

Les triggers référentiels – Définition SQL2

On peut préciser l'action que le SGBD va exécuter si la contrainte référentielle est violée lors d'une maj ou d'une suppression dans la relation référencée. (par défaut c'est NO ACTION et la requête SQL échouera)

CASCADE: propagation de la suppression ou de la mise à jour dans la relation qui référence (et récursivement)

SET DEFAULT: la clé étrangère prend la valeur par défaut (si elle existe)

SET NULL : la clé étrangère prend la valeur NULL (si c'est possible)

Les triggers référentiels – SQL2 – Exemple (1)

CREATE TABLE département (num_dep INTEGER PRIMARY KEY);

ON UPDATE CASCADE : si on modifie le num_dep dans département alors la modif est répercutée sur les tuples de projet concernés

```
Ex : département = {1,3,5} projet = {(23,1), (65,3), (13,1)}
Update département set num_dep = 10 where num_dep = 3;
département = {1,10,5} projet = {(23,1), (65,10), (13,1)}
```

ON DELETE CASCADE : si on supprime un département, les tuples de projet concernés sont aussi supprimés.

```
Delete From département where num_dep = 1;
département = {10,5} projet = {(65,10)}
```

Les triggers référentiels – SQL2 – Exemple (2)

```
CREATE TABLE employé ( num_employé VARCHAR(20) PRIMARY KEY,

num_projet INTEGER REFERENCES projet

ON UPDATE SET NULL ON DELETE SET NULL );
```

Si on modifie l'attribut *num_projet* de *projet* ou si on supprime un *projet*, l'attribut *num_projet* de *employé* est mis à NULL pour les tuples de *employé* concernés.

```
Ex : projet = {(23,1), (65,3), (13,1)} employé = {(e98,13), (f54,65), (j76,23)}
Update projet set num_projet = 17 where num_projet = 13;
projet = {(23,1), (65,3), (17,1)} employé = {(e98,NULL), (f54,65), (j76,23)}
```

Propagation des mises à jour : si une action (delete ou update) est réalisée sur département alors elle est répercutée sur projet et sur employé

```
département = {1,10,5}

Delete From département where num_dep = 1;

département = {10,5} projet = {(65,3)}

employé = {(e98,NULL), (f54,65), (j76,NULL)}
```

Intégrité – Conclusion (1)

- "BIEN CONCEVOIR" LE SCHÉMA
 - CHOISIR LES C.I ET/OU LES TRIGGERS À INCLURE
 - COHÉRENCE DES CONTRAINTES

- "BIEN DÉFINIR " LES TRANSACTIONS
 ACTIONS CORRECTRICES
 VÉRIFICATIONS
 ABANDON
- POUVOIR ACTIVER / DESACTIVER LES CONTRAINTES CHANGEMENTS MASSIFS IMPORTATION DE DONNÉES CORRECTIONS PAR LE DBA

Intégrité – Conclusion (2)

CONFLITS ENTRE CONTRAINTES

EXEMPLE:

E.SALAIRE > 4000

E.DIRECTEUR = 3500

===> PAS DE SOLUTION GÉNÈRALE IMPLANTÉE

PRATIQUE:

SI ON A PU INTRODUIRE AU MOINS UN TUPLE DANS CHAQUE RELATION DE LA BASE, ALORS L'ENSEMBLE DES CONTRAINTES EST COHÉRENT

Chapitre 3 : Gestion des utilisateurs

La notion d'utilisateur est fondamentale pour accéder aux données d'une base de données.

A chaque utilisateur est associé un schéma qui contient les objets gérés par l'utilisateur :

- Relations,
- Vues,
- Contraintes,
- Procédures,
- •

Le nom de ce schéma est le nom de l'utilisateur. Les objets du schéma sont préfixés par ce nom de schéma.

Exemple: laleau.commande

Requête SQL: CREATE USER (ORACLE)

```
CREATE USER <nom_user>
IDENTIFIED BY { <mot_de_passe> | EXTERNALLY}
[DEFAULT TABLESPACE <nom_tablespaceD>]
[TEMPORARY TABLESPACE <nom_tablespaceT>]
[QUOTA {<nombre> [K|M] | UNLIMITED}]
[PROFILE <nom_profil>]
[PASSWORD EXPIRE]
```

Suppression d'un utilisateur :

DROP USER <nom_user> [CASCADE]

CASCADE : supprime tous les objets du schéma de l'utilisateur avant de supprimer l'utilisateur.

Requête SQL : CREATE USER (ORACLE)

nom_user: Un nom utilisateur unique. Les noms utilisateurs ne peuvent pas dépasser 30 caractères, ne doivent pas contenir de caractères spéciaux et doivent commencer par une lettre

Méthode d'authentification (IDENTIFIED BY): soit par un mot de passe propre à Oracle, soit par le mot de passe récupéré du compte utilisateur du système d'exploitation

DEFAULT TABLESPACE: Espace disque de travail pour créer des objets propres à l'utilisateur (relations, vues, ...)

TEMPORARY TABLESPACE: Espace disque de travail temporaire pour faire des tris par exemple

QUOTA: taille de l'espace de travail (K = kilooctet, M = Megaoctet)

PROFILE: définit un profil utilisateur: caractéristiques d'utilisation des ressources du serveur affectées à l'utilisateur et contraintes sur les mots de passe. Un profil par défaut est affecté à chaque utilisateur lors de sa création.

PASSWORD EXPIRE : il faut changer le mot de passe à la 1ère connexion.

Requête SQL : CREATE USER (ORACLE) - EXEMPLE

CREATE USER fin_user1
IDENTIFIED BY toto
DEFAULT TABLESPACE data1
TEMPORARY TABLESPACE temp
QUOTA 100M ON data1
PASSWORD EXPIRE;

Chapitre 4 : Gestion de la Confidentialité

Confidentialité : permet de protéger les données gérées contre tout accès (malveillant ou accidentel) non autorisé.

2 commandes SQL pour octroyer ou retirer des droits d'accès sur une relation ou une vue : GRANT et REVOKE

Les droits d'accès donnent la possibilité d'exécuter des requêtes SQL.

Le propriétaire (créateur) d'une relation à tous les droits sur cette relation et on ne peut lui les supprimer.

Contrôle d'accès dans les SGBD

3 concepts : sujets, objets, privilèges

Sujet: utilisateur avec un identificateur SQL d'autorisation d'accès.

- Accompagné en général d'un mot de passe.
- Géré dans une relation spéciale de la BD.
- Peut être une personne ou une application.

Les objets à protéger sont de deux types:

- Les tuples des relations et des vues.
- Les éléments de la métabase (relation, index, trigger, ...)

Un privilège est le droit d'exécuter un type d'instruction SQL spécifique.

- le droit de sélectionner des lignes dans une table,
- le droit de créer une table.

SQL - privilèges

 Privilèges objets : droits limités à un objet de la base, select, insert, update ... (requêtes du Langage de Manipulation de Données)

 Privilèges systèmes: droits d'exécuter des actions portant sur tout le système:

create table, create view, alter table, ... (requêtes du Langage de Définition de Données)

Commande Grant (privilèges systèmes) (Oracle)

```
GRANT {privilège {,privilège...}| ALL PRIVILEGES}
TO {user-name {, user-name...} | PUBLIC}
[WITH ADMIN OPTION]
```

Privilege: CREATE, ALTER, DROP, ...

WITH ADMIN OPTION: permet de distribuer ce privilège à

d'autres utilisateurs

- grant create table to Pierre;
- => permet à Pierre de créer une table dans son schéma
- grant create any table to Pierre with admin option;
- => permet à Pierre de créer une table dans n'importe quel schéma. La clause 'admin option' permet à Pierre de distribuer ce privilège à d'autres utilisateurs

Commande Grant (privilège objets)

```
GRANT {ALL PRIVILEGES | privilège {,privilège...}}
on [TABLE] nom-relation | nom-vue
TO {PUBLIC | user-name {, user-name...}}
[WITH GRANT OPTION]
privilège :
            SELECT, DELETE, INSERT,
                  s'appliquent sur les relations (ou vues) entières.
            UPDATE [(nom-attribut {, nom-attribut})],
            REFERENCES [(nom-attribut {, nom-attribut})]
                  donne le droit de référencer un attribut dans
                  une clé étrangére
```

Tout créateur d'une relation a tous les droits sur celle-ci

EXECUTE donne le droit d'exécuter des pgs PL/SQL

Grant - exemple

```
Bob: CREATE TABLE Employé
(Num INTEGER Primary Key,
Nom varchar(30),
...);
```

Bob: GRANT select, insert, update(Nom) ON Employé TO Ann;

Bob: GRANT select ON Employé TO Jim;

Ann: SELECT * FROM Employé;

Requête acceptée

Ann: DELETE FROM Employé WHERE Nom = 'Dupond';

Requête rejetée, Ann n'a pas le droit de suppression (delete) sur Employé

Ann: GRANT select, insert ON Employé TO Jim;

Requête rejetée, Ann n'est pas propriétaire de la relation Employé

Délégation des privilèges en SQL92

- La délégation de privilèges se fait par grant option : si un privilège est accordé avec grant option, celui qui le recevra pourra non seulement utiliser son privilège mais aussi l'accorder à d'autres utilisateurs.
- Un utilisateur peut seulement accorder un privilège sur une relation s'il est propriétaire de la relation ou s'il a reçu ce privilège avec l'option grant option

Grant avec délégation - exemple

Bob: GRANT select, insert ON Employé TO Ann

WITH GRANT OPTION;

Bob: GRANT select ON Employé TO Jim

WITH GRANT OPTION;

Ann: GRANT select, insert ON Employé TO Jim;

 Sur Employé, Jim a le privilege select (reçu à la fois de Bob et Ann) et le privilege insert (reçu de Ann)

• Jim peut accorder à d'autres le privilege select (parce qu'il l'a reçu avec grant option), mais pas le privilege insert

Exécution d'un Grant

- Le SGBD garde, pour chaque utilisateur, les privilèges qu'il possède et ceux qu'il peut transmettre.
- A chaque fois qu'un utilisateur exécute une commande Grant, le système fait l'intersection entre les privilèges qu'il peut accorder et l'ensemble des privilèges spécifiés dans la commande. Si l'intersection est vide, la commande n'est pas exécutée.

Exécution d'un Grant – exemple (1)

Bob: GRANT select, insert ON Employé TO Jim WITH GRANT OPTION;

Bob: GRANT select ON Employé TO Ann WITH GRANT OPTION;

Bob: GRANT insert ON Employé TO Ann;

Jim: GRANT update ON Employé TO Tim WITH GRANT OPTION;

Ann: GRANT select, insert ON Employé TO Tim;

Exécution d'un Grant – exemple (2)

Les 3 premiers GRANT sont exécutés (Bob est le propriétaire de la relation)

Le 4ème GRANT n'est pas exécuté car Jim n'a pas de privilège update sur la relation.

Le 5ème GRANT est partiellement exécuté: Ann a les privilèges select and insert mais pas le grant option pour le insert.

---> Tim reçoit seulement le privilège select

Commande Revoke (suppression des droits)

```
REVOKE {ALL PRIVILEGES | priv {, priv...} }
ON nom-relation | nom-vue
FROM {PUBLIC | user {, user...} }
;
```

- Un utilisateur peut seulement retirer les privilèges qu'il a reçus. Ce n'est pas possible de retirer uniquement le grant option.
- A l'exécution d'un revoke, l'utilisateur à qui les privilèges ont été retirés perd ces privilèges sauf s'il les a aussi reçus d'une autre source indépendante de celle qui a exécuté le revoke.

Commande Revoke - exemple

Bob: GRANT select ON Employé TO Jim WITH GRANT OPTION;

Bob: GRANT select ON Employé TO Ann WITH GRANT OPTION;

Jim: GRANT select ON Employé TO Tim;

Ann: GRANT select ON Employé TO Tim;

Jim: REVOKE select ON Employé FROM Tim;

Tim continue de posséder le privilège select sur Employé après la commande car il l'a reçu aussi de Ann indépendamment.

Propagation du Revoke

Retrait récursif: quand un utilisateur U retire un privilège sur une relation à un autre utilisateur V, tous les privilèges que V avait accordés sont aussi retirés.

Le processus est appliqué itérativement à tous les sujets qui ont reçu le privilège de V.

Vues et confidentialité

Les vues sont utilisées pour gérer le contrôle d'accès basé sur le contenu:

- Définir une vue V contenant les tuples qui peuvent être lus par un sujet S
- Accorder à S le privilège "select" sur la vue V, et pas sur les relations de base.

Vues et confidentialité : exemple (1)

 Attribution du privilège Select à certains attributs d'une relation :

Employee (Num, Name, Address, Salary)

CREATE VIEW Vemp (Name, Address) AS SELECT Name, Address FROM Employee;

GRANT Select ON Vemp TO Ann;

Vues et confidentialité : exemple (2)

- Attribution du privilège Select à certains tuples d'une relation :
 Supposons qu'on veuille autoriser l'utilisateur Ann à accéder
 seulement aux employés dont le salaire est inférieur à 20000
 euros :
 - CREATE VIEW Vemp AS
 SELECT * FROM Employee
 WHERE Salary < 20000;

- GRANT Select ON Vemp TO Ann;

Vues et confidentialité : exemple (3)

Attribution du privilège Select pour des statistiques:

Employee (Num, Name, Address, NumDepart, Salary)
Department (NumDepart, Head, Location)

CREATE VIEW AvgSal (NumDepart, AvgSalary) AS SELECT NumDepart, Avg(all Salary)
FROM Department natural join Employee
GROUP BY NumDepart;

GRANT Select ON AvgSal TO Ann;

Privilèges du créateur d'une vue (1)

- Soit U l'utilisateur qui crée une vue, les privilèges que U a sur la vue dépendent :
 - de la sémantique de la vue: certaines opérations ne peuvent pas être exécutées.

Ex : sur la vue AvgSal, l'attribut AvgSalary ne peut pas être mis à jour.

- des privilèges que U a sur les relations de la base
- Exemple:
 - Bob crée la relation Employee (Num, Name, Salary)
 - Bob: GRANT Select, Insert, Update ON Employee TO Tim;
 - Tim: CREATE VIEW V1 AS SELECT Num, Salary FROM Employee
 - Tim: CREATE VIEW V2 (Num, Annual_Sal) AS
 SELECT Num, Salary * 12 FROM Employee;

Sur V1, Tim a les mêmes privilèges que sur Employee

Sur V2, Tim a les privilèges Select et Update(Num)

Privilèges du créateur d'une vue (2)

 Soit U l'utilisateur qui crée une vue, les privilèges que U peut accorder sur la vue sont ceux qu'il reçoit avec grant option sur les relations de base.

- Exemple:
 - Sur V1 et V2, Tim ne peut pas accorder de privilèges
 - Bob: GRANT Select ON Employee TO Tim with Grant Option;
 - Bob: GRANT Insert, Update ON Employee TO Tim;
 - Tim: CREATE VIEW V4 AS SELECT * FROM Employee WHERE salary < 20000;
 - Tim: GRANT Select ON V4 TO Ann;